

Front Ouvrier

ORGANE D'INFORMATION ET DE DISCUSSION SYNDICALES

Directeur-Gérant : M. PENNETIER
17, rue de Normandie - Créteil (Seine)
C.C. Postal : Paris 5259-15

L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS
SERA L'ŒUVRE
DES TRAVAILLEURS EUX-MEMES

Abonnement (12 numéros)..... 40 fr.
Abonnement de soutien 100 fr.
Le Numéro 4 fr.

De nouveau au point mort

S'il est vrai que la conscience de la classe ouvrière se développe à travers les expériences successives qu'elle est amenée à vivre, nous pouvons affirmer que les mots d'ordre que nous avons toujours défendus dans ces colonnes doivent avoir acquis leur pleine résonance dans les masses travailleuses du pays.

En matière de salaire et de pouvoir d'achat, l'expérience vécue s'étend sur plus de deux années et a été marquée en gros par trois paliers d'augmentation : la libération, le 15 mars 1945 et le 1^{er} juillet 1946. Il est inutile de démontrer à nouveau, chiffres en main, comment ces augmentations successives ont été, avec une inexorable régularité, annihilées par une augmentation du coût de la vie qui a toujours dépassé les modestes rajustements que les ouvriers ont imposés par leurs luttes.

Une fois de plus nous venons de voir se réaliser le même phénomène et une fois de plus le même problème se pose à la classe ouvrière tout entière et à notre centrale syndicale chargée de défendre ses intérêts. Alors que la circulation fiduciaire a augmenté de plus de 100 milliards depuis le début de l'année, alors que le matras de billets de banque s'épaissit dans les portefeuilles des profiteurs de tous genres, alors que d'innombrables scandales, restés impunis, enrichissent spéculateurs et affameurs, on peut dire que seuls les ouvriers n'ont pas d'argent et que c'est avec une véritable angoisse qu'ils se demandent comment ils pourront résoudre demain les problèmes les plus élémentaires de leur existence.

Une Constitution vient d'être votée sans grand enthousiasme et cependant les partis ouvriers proclament la victoire. Une intense activité politique va suivre, dont le résultat le plus clair sera la consolidation pour cinq années des prérogatives économiques et politiques de la bourgeoisie au détriment bien entendu des masses ouvrières.

Il nous faut veiller surtout à ce que la C.G.T. garde sa pleine et entière indépendance dans les semaines qui viennent et que pour des raisons d'ordre politique, et en fonction de combinaisons gouvernementales, on n'aboutisse à la consécration de fait de l'état misérable dans lequel se trouve la plus grande partie des salariés.

La grève des postiers a permis de faire aboutir les revendications de certaines catégories de cette profession, mais d'autres, et non des moindres, n'ont pas obtenu satisfaction. Les agents des Finances se sont heurtés au gouvernement, soutenu par l'Assemblée constituante, et ont finalement abouti à un échec. Le personnel de la radio, isolé, a dû renoncer à entamer la lutte.

Nous pensons que dans l'état actuel des choses le problème n'est plus de faire aboutir les revendications propres à des catégories bien déterminées, mais qu'il faut, à la lumière de l'expérience acquise, poser à nouveau le problème du salaire en dessous duquel on ne peut descendre sans mettre en danger la santé même des travailleurs. C'est autour du mot d'ordre du minimum vital, garanti par une échelle mobile appliquée sous quelque forme que ce soit, qu'il nous faut nous regrouper et tous ensemble repartir de l'avant.

F. O.

A propos des scandales

Nos camarades amis du F.O. de la Fédération des Employés (section des organismes semi-officiels) ont été les initiateurs de propositions de transformation fondamentale des organismes de répartition et de direction économique. Les projets adoptés dans son assemblée générale par cette section syndicale (en 1945) prévoyaient, avec une reconstruction totale des services, le contrôle des travailleurs sur leur gestion, en étroite liaison avec l'ensemble de leurs camarades des comités d'entreprise des branches industrielles intéressées. Ce contrôle populaire pénétrant la machine étatique aurait été progressif et aurait conduit également à l'éviction des plus dangereux vichystes et corrompus. Les ministres de la Production industrielle et de l'Economie nationale ont préféré le contrôle des syndicats patronaux protecteurs naturels des vichystes mal épurés. Le programme ministériel, qui remettait la sous-répartition entre les mains des syndicats patronaux, reçut même l'aval de Frachon.

Au contrôle et au recrutement po-

pulaires, il fut préféré les références « militaires » ou « bourgeoises » des naphthalinards mal blanchis et dévoués aux patrons. Pourquoi, alors, s'étonner des résultats ?

Au XXX^e Congrès fédéral des Employés, en mars 1946, les syndiqués des organismes de répartition alertèrent l'opinion syndicale sur « la multitude des officiers supérieurs » qui encombrèrent les services économiques. Ces camarades soulignèrent la dégradation de cette politique économique qui permettait un peu plus chaque jour entre les mains des patrons la répartition des produits nécessaires à la vie du pays. Ils dénoncèrent l'absence du contrôle ouvrier comme le danger majeur.

La « risette » faite à la bourgeoisie entraîna le redressement des forces patronales et réactionnaires.

Éviction des cégétistes, protection des imitateurs des nazis, voilà les résultats d'une expérience de collaboration de classe poussée jusqu'à la capitulation devant les pires ennemis des travailleurs.

Léon LEDOUX.

Diminution du coût de la vie par l'ouverture des livres de comptes et l'abolition du secret commercial !

par Pierre LAMBERT

Dans un rapport publié par le Syndicat National des Ingénieurs, Architectes et Cadres supérieurs du Bâtiment, il est établi le tableau suivant, comparant les prix pratiqués en 1936 avec ceux de 1945 :

Prix de vente			
Charpente courante du bâtiment industriel, rendu posé. Le kilo en franc	1936	1945	% d'augm.
	1 80	30 »	1.670 %
Composante du prix de revient			
Matières premières acier laminé. La tonne	560 »	4.700 »	840 %
Main-d'œuvre ouvrier qualifié de la région parisienne	7 »	33 55	480 %

Ainsi, un prix dont les deux composants ont augmenté de 5 à 8 fois (les salaires de 5 fois) augmente de 16 à 17 fois. Il apparaît que dès 1945, compte tenu des coefficients réels de hausse de la main-d'œuvre et des matières premières il aurait été normal que le prix de vente du kilo de charpente soit de :

$$1 \text{ fr. } 80 \times 6 = 10 \text{ fr. } 80$$

Le prix de vente de 30 francs signifie simplement que le patronat empêche 19 fr. 80 de surprofits par kilo.

Ainsi il est démontré qu'il est possible d'augmenter considérablement les salaires tout en diminuant les prix, en comprimant les surprofits patronaux, par le contrôle ouvrier sur les livres de comptes et l'abolition du secret commercial. La C.G.T. déclare que ces revendications sont attestées par la législation sur les comités d'entreprise. En réalité, il n'en est rien. Aux comités d'entreprise ne sont communiqués que les bilans des commissaires aux comptes. Ces bilans, chacun peut les lire dans les journaux financiers, ils ne permettent absolument pas une connaissance effective du prix de revient. Les patrons s'y connaissent comme personne pour truquer leurs bilans et camoufler leurs bénéfices réels. La seule et unique méthode, c'est l'élection par les travailleurs de délégués, révocables à tout moment, suivant jour par jour la comptabilité des entreprises et en rendant des comptes à leurs mandants, périodiquement. La voie que suit la C.G.T. de collaboration à des organismes comme le Comité central des prix, de passivité devant ces mots d'ordre de l'abolition du secret commercial et de l'ouverture des livres de comptes, est incapable de juguler la hausse des prix.

Depuis la libération, le pouvoir d'achat des masses laborieuses s'est constamment abaissé, ainsi que l'indiquent les statistiques officielles.

Années	Prix de détail	Salaires	Diminution du pouvoir d'achat
1938	100	100	
Oct. 1944	291	205	30 %
Oct. 1945	460	304	34 %
Fév. 1946	482	310	36 %
Avr. 1946	730	383	48 %
Sept. 1946	785		

La politique de collaboration des classes, du « Produire d'abord », menée par les dirigeants de la C.G.T. est donc contraire aux intérêts des travailleurs, puisque, mal-

Le mécontentement des métallos -- grandit --

Il y a quelques mois, il fallait être un agent des trusts ou, dans le meilleur des cas, un cinglé, pour se prononcer en assemblée générale contre le travail au rendement, contre les primes de production et contre la pratique des heures supplémentaires à outrance comme moyens d'augmenter les salaires.

L'application forcée de ces directives destinées à augmenter la production (qui devait faire diminuer les prix) permettait dans une certaine mesure de masquer pour quelques catégories professionnelles l'insuffisance du salaire de base.

Faisons aujourd'hui le bilan de cette politique.

Les heures supplémentaires

La plupart des ouvriers font des heures supplémentaires de façon à augmenter leur paie. Il est évident que dans beaucoup de cas le salaire de quarante heures ne leur permettrait pas de vivre.

Or, le retour aux quarante heures est non seulement possible, par manque de travail ou par économie, mais c'est un objectif vers lequel nous devons tendre.

En disant à l'ouvrier : « Arrondis ta paie avec les heures supplémentaires », on faisait une erreur qui risque de le laisser avec un pouvoir d'achat diminué dans le cas d'un retour à la semaine légale de travail.

Le rendement

Le rendement à outrance, en plus des germes de division qu'il n'a pas manqué de semer, aboutit à ce résultat que maintenant le boni constitue souvent près de la moitié du salaire.

Il est inutile de montrer combien un salaire composé de telle façon offre peu de garanties et peut brutalement laisser l'ouvrier avec son seul salaire de base pour faire vivre sa famille.

Cet énorme boni a en plus comme conséquence les différences importantes de salaires dans la même profession, au sein de l'usine, et des différences plus grandes encore entre les différentes usines, ce qui permet aux patrons toutes les acrobaties pour naturellement payer le moins possible et faire de la division entre les catégories, entre les usines, toujours au mieux de leurs intérêts.

Les primes

de boni moyen

Ces primes, présentées comme des récompenses à l'effort de production, devaient être basées comme leur nom l'indique, sur les bonis moyens des entreprises. Les bonis moyens ont atteint des chiffres fantastiques : 50 %, 70 % et plus, mais les primes sont réduites à des aumônes de 9 % à 15 %, simples appoints à des salaires insuffisants, variables dans chaque entreprise et toujours susceptibles d'être supprimées.

Mécontentement

Ressentant douloureusement chaque jour l'augmentation vertigineuse des prix, les métallos s'inquiètent d'autant plus de sécurité et de l'insuffisance croissante de leurs salaires.

Déjà les plus lésés ou les plus désavantagés ont exprimé leur mécontentement et rien n'a pu les empêcher d'engager la lutte pour leurs revendications. C'est la grève des manœuvres chez Gnome et Rhône, la grève de chez Rateau, de chez Unic, de chez Caudron, de chez Bernard... Nul doute que ces mouvements se feront de plus en plus nombreux en raison des conditions de vie toujours plus difficiles.

Les résultats

Le recours de ces camarades à l'action directe a permis, dans la plupart des cas, d'obtenir satisfaction pour les revendications déposées. Pourtant, ces résultats obtenus sont plus la réparation d'injustices ou un remède momentané au problème. Tous les métallos sentent combien la défense d'un boni menacé, la lutte pour une prime ou un rajustement, si elles sont nécessaires et doivent être menées, ne résoudront pas le problème du maintien du pouvoir d'achat.

Il faut dire que la politique des salaires de notre syndicat est fautive et dangereuse. Nous en voyons aujourd'hui les conséquences. En dehors d'une lutte décidée pour le rajustement du salaire de base, c'est-à-dire du salaire garanti, il n'y a pas de solution. Malgré toutes les attaques et les ricanements, l'idée de l'échelle mobile fait son chemin et s'impose de plus en plus à l'esprit des ouvriers comme le seul remède capable de faire barrage à la misère.

Des solutions

Les travailleurs ont retrouvé le chemin de l'action pour faire triompher leurs revendications. Ils doivent aller jusqu'au bout et imposer ainsi des augmentations de salaires basées sur le prix de la vie. C'est la seule façon de maintenir le pouvoir d'achat.

Il faut en finir avec cette effrayante diversité des salaires, qui ne sert que les patrons. Il faut déterminer le salaire minimum vital du manœuvre, à partir duquel sera calculé un salaire par profession, valable pour toutes les usines, pour toutes les villes.

Le retour aux quarante heures,

avec un salaire vital, doit aussi être un objectif des travailleurs.

Que les camarades continuent, dans les usines, à réclamer leur dû, qu'ils arrachent toutes les améliorations possibles. Mais leur souci doit être de poser le problème dans son ensemble, c'est-à-dire celui de leur pouvoir d'achat, du pouvoir d'achat de la classe ouvrière ; qu'ils aient le souci d'imposer au patronat de véritables conventions collectives qui assureront la sécurité des travailleurs.

Toutes les possibilités de victoire leur sont données dans la mesure où ils ont retrouvé l'arme redoutable de l'action. **LEFEVRE.**

Offensive de paix ?

Ceux qui attendaient de la « Conférence de la Paix » des résultats substantiels (ils étaient fort peu nombreux, il est vrai) seront déçus. Les palabres des hommes d'Etat rassemblés n'ont abouti qu'à rendre claire, pour les yeux des plus aveugles, l'existence de deux blocs antagonistes, s'affrontant déjà dans maints points du globe en vue d'un prochain règlement de comptes. Certes, la prochaine guerre mondiale n'est pas pour un avenir immédiat. Il faut le temps de la préparer politiquement et économiquement ; c'est une œuvre qui peut prendre encore un certain nombre d'années. L'U.R.S.S., plus affaiblie que les Etats-Unis par la dernière guerre, fera, dans la période qui vient, assez de concessions pour gagner du temps. Les Etats-Unis ne sont pas sûrs de l'appui des peuples de l'Europe occidentale, et attendront que la préparation idéologique de la guerre ait fait son effet. Mais déjà, dans les conférences internationales comme dans les pays que les uns et les autres s'efforcent d'entraîner dans leur sillage, les représentants des impérialismes anglo-américains et de la bureaucratie russe s'affrontent. Ils s'affrontent à Trieste, utilisant les uns l'Italie, les autres la Yougoslavie, qui cherchent à s'arracher une région où il serait si simple de faire un plébiscite. Ils s'affrontent en Grèce, en Chine, en Iran. Partout des foyers locaux s'allument, préludes, à l'échelle historique, du prochain brasier général. De cette situation, les dictateurs les plus sanglants profitent : Franco serait-il encore au pouvoir ? Tsaldaris ferait-il encore régner la terreur sur la Grèce si la Grande-Bretagne et les Etats-Unis n'espéraient trouver en eux, demain, des alliés contre l'U.R.S.S. ?

Devant une telle situation, il ne faut pas s'étonner que les peuples n'aient plus confiance et qu'ils laissent les conférences internationales se dérouler dans l'indifférence générale. Ils savent que les engins de mort continuent d'être perfectionnés, que, demain, la bombe atomique pourra réduire à néant des cités entières, en quelques heures, mais ils ne voient pas comment éviter cela, comment lutter contre cette nouvelle menace, plus terrible que jamais.

C'est alors que les hommes d'Etat ont besoin de prendre la parole pour essayer de rassurer les foules qui doutent, et les faire croire à la paix.

C'est Wallace qui demande de l'impérialisme américain une politique plus souple à l'égard de l'U.R.S.S., qu'il espère conquérir économiquement, sans avoir besoin d'une guerre. Puis, c'est Staline qui déclare qu'il n'y a pas de danger de guerre immédiat.

Ce n'est pas en écoutant l'un ou l'autre que les hommes obtiendront la paix qu'ils désirent. Il ne servirait à rien de remplacer Byrnes par Wallace ; l'un et l'autre sont les représentants du même impérialisme et seront amenés, tôt ou tard, à s'accorder sur les moyens de défendre les intérêts de cet impérialisme. Ce n'est pas non plus en suivant la politique de Staline, qui, dans les pays occupés par l'armée soviétique, a empêché les ouvriers de liquider le capitalisme, qu'on lutte efficacement contre la guerre.

La lutte contre la guerre est inséparable de la lutte contre le régime qui engendre la guerre. Il y a pour les peuples tombés dans l'indifférence, le scepticisme ou le désespoir, une issue : le retour à la lutte de classes, l'entente internationaliste des travailleurs contre la guerre, le renversement du capitalisme et l'instauration des Etats-Unis socialistes d'Europe et du monde.

J. GALLIENNE.

Où il est question de démocratie syndicale

Conformément à l'entrefilet paru dans notre numéro précédent, nous publions ci-dessous une lettre du camarade Capocci motivée par notre article paru dans le F.O. n° 8, du 12 août 1946.

Camarade,

Puis-je vous donner ce nom sans vous froisser. Je prends connaissance incidemment du numéro spécial, n° 2, de Front Ouvrier, j'y trouve en gros titre, au bas de la première colonne, « Capocci et la démocratie syndicale » et, naturellement, une attaque à fond à propos de l'Echo des Employés, juin 1946.

Il paraît qu'avec la complicité de Delon, j'ai étouffé la pensée de la minorité qui s'est exprimée au Congrès de Vichy. Je veux simplement apporter quelques précisions, sans espoir, qu'au nom de l'honnêteté tout court, vous les insériez.

1° Capocci ne fait pas la composition de l'Echo, il lit tout simplement la copie à envoyer ;

2° Nous avons autre chose à faire que de faire des combinaisons même avec Delon, nous laissons cela à ceux qui nous accusent ;

3° L'Echo n'a pas fait un compte rendu du Congrès, nous avons publié dans ce numéro les décisions prises par le Congrès, pour les faire connaître aux adhérents. Car démocratie ne veut tout de même pas dire direction de la minorité, si cela était, ce serait la dictature.

Cette lettre appelle un certain nombre de remarques. Si nous critiquons la direction réformiste aussi bien que la minorité ex-unitaire de la Fédération des Employés, c'est que nous avons l'honnêteté de ne cacher aucune des divergences qui nous séparent de leurs conceptions et de leurs méthodes. On trouve dans la lettre de Capocci une éclatante démonstration de ce qui nous oppose.

Nous pensons, en effet, que la liberté d'expression de la minorité et la possibilité de véhiculer cette expression doivent être assurées par la majorité si celle-ci veut mériter d'être appelée démocratique. Cela ne suppose aucunement la dictature de cette minorité comme le prétend notre secrétaire fédéral, mais c'est bien le contraire qui est la dictature de la majorité. Capocci, responsable fédéral, ne peut esquiver aucune des responsabilités de sa direction. C'est pourquoi il est responsable d'un jour-

nal fédéral qui escamote la position de la minorité au Congrès, alors qu'y prennent place de larges commentaires sur l'unanimité qui s'est réalisée à ce Congrès en matière d'orientation syndicale... entre les réformistes et les ex-unitaires seulement ! Son explication de diffusion in extenso des débats du Congrès de mars 1946 en un volume de trois cents francs qui sera publié vers décembre 1946, alors que les thèses majoritaires sont diffusées depuis plusieurs mois gratuitement, ne fait que souligner le caractère antidémocratique et censitaire des méthodes de diffusion de la pensée syndicale dans la fédération des employés. C'est ce que le F.O. a dit ; il n'y a là rien qui soit malhonnête ou inexact. Pour le reste, la publication de la lettre de Capocci répond à l'accusation de sectarisme et de parti pris avancée par ce camarade.

Les camarades qui ont entendu, au Congrès fédéral de Vichy, l'exposé de nos positions qui sont celles du F.O. et qui furent défendues quelques jours plus tard par Vallière, au Congrès confédéral, ne seront pas étonnés de leur escamotage dans L'Echo des Employés. L'expérience vécue par les travailleurs depuis, nous a donné raison. L'unité cimentée dans l'action pour des revendications capables de défendre efficacement les conditions de vie des salariés, un minimum vital garanti par l'échelle mobile, le contrôle ouvrier sur la production et la distribution commencent à être compris des masses malgré les efforts d'étouffement. Notre défense du moyen efficace d'action qu'est la grève est justifiée par les résultats des luttes des postiers et des employés de banque. Cette démonstration aurait été plus claire encore et les résultats pour les travailleurs auraient été plus substantiels, plus largement et plus solidement acquis si ex-unitaires et réformistes avaient, dans tous les cas, coordonné et étendu les mouvements au lieu de les limiter, les combattre ou les dénaturer.

Cela dit, je donne acte volontiers à notre camarade Capocci de son intervention lors de l'agression dont je fus victime de la part des ex-unitaires parisiens. Cette défense des droits élémentaires de la démocratie syndicale est du devoir de tout syndiqué et, pour notre part, les lecteurs savent que nous n'y manquons jamais.

R. DUMONT.

Croire à Schuman ou croire au père Noël ?

Serviteur de l'Etat, je suis un de ceux qui sont le plus sérieusement atteints par le mal dénommé par la V.O. du 10 octobre : « La révolte endémique qui, depuis un quart de siècle, insurge le travailleur de la fonction publique contre la condition inhumaine et injuste qui lui est faite ». Le mal ayant gagné toutes les catégories de fonctionnaires, je pensais, mi-septembre, que nous pourrions passer à l'action pour obtenir une rallonge. J'avais tort, paraît-il. Le Léop me l'a dit d'un ton tranchant. Pruja, qui ne perd ni le « contrôle de ses nerfs » (V.O. du 10 octobre) ni le contact avec Maurice Thorez, m'a rappelé que « la colère est mauvaise conseillère » (V.O. 10 octobre). Je voyais rouge et ne me rendais pas compte que la revalorisation de la fonction publique était en bonne voie de réalisation, le vice-président nous préparait un statut qui comportait, avec l'article sur les

120 % du minimum vital, un relèvement inespéré de nos traitements pour le 1^{er} janvier 1947. Si je voulais lui donner un petit coup de main, je n'avais qu'à voter « oui » le 13 octobre. Quant à la grève, Couette nous l'a affirmé à la réunion des centrales, il fallait être de la bande à Passy — de Gaulle pour y penser.

Au lendemain de la victoire des « oui », j'ai suivi aller quelques dirigeants de l'U.G.F.F. pour connaître le volume de mes étrennes du premier de l'An 1947. Souci mesquin ! L'essentiel, c'était de savoir si, en me plaçant à l'échelle du receveur P.T.T. 4^e classe, on ne rompaît pas une parité externe, d'où nécessité d'une contraction de mes points hiérarchiques pour normaliser mon coefficient de dilution. Je posais cependant une timide question sur le montant du traitement minimum et son rapport avec le prix du beurre et du reste. Je crus comprendre que je n'avais pas à m'inquiéter. Les prix restant ce qu'ils sont, le fonctionnaire le moins payé toucherait 108.000 francs net par an. Je rêvais donc de mes étrennes de l'an 1947 et rendais grâce à la sagesse doctrinale et tactique des dirigeants de l'U.G.F.F. (Pruja V.O. du 20 octobre) lorsqu'un collègue me passa un journal.

M. Schuman déclare : « La victoire des « OUI » a sauvé le franc car la fin du provisoire permettra de prendre les mesures de courage indispensables. »

Le lendemain ces mesures de courage étaient précisées. Elles me rappelaient étrangement le programme Laval de 1935.

Alors, que croire ? Qui croire ?

MARGO.

Bulletin d'abonnement

Je déclare souscrire un abonnement de :

— 12 numéros (40 fr.).

— Soutien (12 numéros : 100 fr.).

A dater du

NOM

ADRESSE

Mettre ce bulletin sous enveloppe à l'adresse de M. Pennetier, 17, rue de Normandie, Créteil (Seine), c. c. postal : Paris 5.259-15.

De la collaboration de classes... au sabotage de l'action de classe

Ma dernière revue de presse remonte au 28 juillet, alors que venaient d'être signés dans l'allégresse générale les fameux accords de la Conférence économique. Depuis, je n'ai reçu à peu près aucun journal syndical, sauf les hebdomadaires syndicaux. Contentons-nous donc de ceux-là. C'est d'ailleurs plus spécialement la série de la Vie Ouvrière que nous examinerons, puisqu'elle est l'organe de la majorité responsable de l'orientation de notre centrale ouvrière.

Ce sont tout d'abord, au début d'août, des chants de victoire en vogue en voilà ! Parlant de la décision gouvernementale augmentant les salaires de 18 à 35 %, Duguet, dans la Vie Ouvrière du 7 août, écrit : « C'est là à n'en pas douter un grand succès... »

« Ce premier et important succès acquis... »

Et dans le numéro suivant, Marcel Dufrique exalte ce succès tout au long d'un article intitulé : « Bilan de victoire » :

«...les travailleurs peuvent avec fierté faire le bilan de la bataille déclenchée le 29 mai dernier... »

«...Lorsque les gars du bâtiment obtiennent l'intégralité de ce qu'ils avaient demandé, n'est-il pas juste de parler de victoire ?... »

«...Quand les fédérations du Textile et de l'Habillement chiffrèrent de 40 à 50 % l'augmentation arrachée par la grande majorité des travailleurs de ces industries, n'est-ce pas là une victoire ?... »

«...Nos camarades fonctionnaires si longtemps abusés par les promesses des ministres des Finances, n'ont-ils pas lieu de se féliciter d'avoir fait triompher intégralement leurs revendications ? »

Le C.C.N. du 5 août ne manque pas de se féliciter chaleureusement et de voter une résolution débutant ainsi :

« Le Comité fédéral national de la C.G.T., réuni extraordinairement le 5 août 1946, enregistre les succès obtenus dans le domaine de l'augmentation générale des salaires, traitements, indemnités et retraites... »

Et tout au sommet de l'Olympe, le camarade-ministre Croizat n'avait pas manqué, lui non plus, en une allocution radiodiffusée prononcée de suite après la décision gouvernementale, d'étaler longuement les avantages « arrachés » par la classe ouvrière.

Aux risques d'être taxé de hillérotrotskyisme ou de vipère lubrique, disons tout net que cette victoire était une victoire à la Pyrrhus, ce que déjà nous ne manquons pas de prévoir très facilement en écrivant fin juillet : « Entre nous, camarades, vous n'avez pas l'impression qu'avec toute cette collaboration et cette union, ces discours et ces pommades, nous allons une fois de plus être couillonnés de la belle manière et rester Gros-Jean comme devant ? »

Car ce qui importe, à nous et à nos ménagères, ce n'est pas de pouvoir mettre plus d'argent dans notre escarcelle à la fin du mois, mais bel et bien de pouvoir acheter ce qui est indispensable à la vie de nos familles.

D'ailleurs, nos bons majoritaires en sont bien aussi persuadés, eux qui écrivaient, tel Duguet dans l'article déjà cité :

« Mais maintenant que cette première bataille a été gagnée, il faut gagner la deuxième, c'est-à-dire celle des prix. »

En effet, cette victoire n'aurait servi de rien si, à la suite de ce succès, les prix montaient en flèche.

Ou tel Dufrique, aussi, dans son « Bilan de victoire » :

«...Qu'il nous faille maintenant bloquer toutes nos forces pour faire échec à la contre-offensive des trusts qui ne manquera pas de s'exercer sur les prix, la C.G.T. n'a pas oublié de l'indiquer dès le 29 mai, le jour même où elle posait le problème des salaires. »

Et Alice Brisset, de l'Habillement, ne me démentira pas non plus, elle qui écrivait dans la Vie Ouvrière du 14 août :

« Grâce à la puissance des millions de travailleurs de la C.G.T., un premier succès incontestable a été remporté. Mais si nous ne tournons pas nos yeux immédiatement sur les prix, si nous ne jetons pas toutes nos forces contre leur hausse injustifiée, que resterait-il de notre victoire ? »

Ils sont si bien persuadés que notre pouvoir d'achat est fonction du rapport salaires-prix, que la Vie Ouvrière du 7 août écrivait dans un article signé : G. M.

Tout comme sur le secteur d'immobilier, les spéculateurs sur les prix industriels peuvent et doivent être mis au pas.

Et que le camarade-ministre du Travail disait dans son allocution :

« Comme l'a déclaré à Saint-Etienne M. le président du gouvernement, les organisations syndicales, ses représentants les plus qualifiés, seront étroitement associés à cette action contre la hausse. Ils veilleront à ce que les prix à la production soient réduits »

dans toute la mesure où le permet l'accroissement de l'activité industrielle. Par de vastes programmes de fabrication d'articles d'utilité sociale, par une lutte tenace contre le marché noir, la réduction de certaines marges, la suppression du nombre des intermédiaires, nous pouvons et devons imposer une baisse des prix industriels à la consommation.

Vous avez bien vu ces deux mots, dans les deux citations précédentes, dont l'une est tout de même celle d'un puissant personnage de notre République quatrième : doivent et peuvent ?

Alors, de qui se moque-t-on ? Et n'avons-nous pas le droit de demander à ces camarades majoritaires ce que le signataire : G. M., cité plus haut demandait dans son même article à M. de Menthon ? :

« M. de Menthon peut-il ou ne peut-il pas agir sur les prix dans le sens de la baisse ? S'il le peut, le veut-il ou ne le veut-il pas ? S'il ne le peut pas, que valent ses discours sur la baisse ? S'il le peut, pourquoi a-t-il laissé monter les prix dans le délai de nos discussions sur les 25 % ? »

N'avons-nous pas le droit de dire très nettement : « Non, vous ne le pouvez pas en donnant à la C.G.T. l'orientation de collaboration de classes que vous lui donnez ? »

Vous ne le pouvez pas, même quand vous sentez le vrai fond du problème (ce qui pourrait nous conduire à dire que vous ne le voulez pas), comme cela apparaît dans cette phrase d'un article de Tollet (Vie Ouvrière du 7 août) qui écrit tout naïvement :

« Il n'y a donc qu'une solution possible pour maintenir le pouvoir d'achat : diminuer les super-profits capitalistes. C'est simple, il suffisait de vouloir y penser. »

Comment voulez-vous : « diminuer les super-profits capitalistes » en pratiquant la collaboration avec des organismes capitalistes dont vous augmentez les profits, avec un état capitaliste dont vous renforcez la puissance ?

Car ce n'est pas nous, mais bien Raynaud qui a écrit — je le rappelle pour la troisième fois — dans la Vie Ouvrière du 22 juin : « A la suite de l'augmentation de 100 % de la production, seuls les profits ont augmenté, alors que le pouvoir d'achat des salariés a diminué. »

Et alors que, au cours de ces deux mois, notre pouvoir d'achat a continué de s'amenuiser chaque jour davantage, alors que vous reconnaissez qu'il diminue quand augmentent les profits, et que les profits augmentent encore quand la production augmente, vous continuez à pousser à la production. Et c'est bien cette orientation donnée à la puissante C.G.T. qui la rend si faible !

Car la Vie Ouvrière le reprend pire que jamais, cet hymne à la production ! Au milieu des placards de prix de casseroles, de chemises ou de chaussettes volant, prouver la baisse des prix, au milieu des alléchantes photos de monceaux de godasses ou de costumes chers à Marcel Paul, au milieu des titres comme celui-ci : « Grâce à l'action des masses, les prix baissent ! » (Oh ! M. de Menthon, que valent vos discours sur la baisse ?), et alors qu'avec angoisse nous voyons arriver les fins de mois et qu'avec stupefaction nous constatons le prix de la paire de chaussettes avec bon chez le marchand, du pain gris chez le boulanger ou du lait chez la fermière, l'organe de la majorité confédérale persévère dans la voie de la surproduction par des articles dont les titres seuls en disent long :

« La production, arme décisive dans la bataille des prix, de Lunet (Vie Ouvrière du 28 août). »

« Comme contradictions, il n'y a pas mieux, et il ne peut guère en être autrement : Pratiquant la collaboration de classes, vous ne pouvez qu'épouser toutes les contradictions du régime économique de la classe dirigeante. »

En voulez-vous un autre exemple ? Alors que Croizat en juillet a dit à la radio : « A très brève échéance (et ça n'a pas tardé !) le prix du pain, du lait, et de l'électricité devra être et sera augmenté, la Vie Ouvrière du 10 octobre : érige une seule catégorie de lait sain et propre, à 12 francs, bien qu'Alice Brisset dans la Vie Ouvrière du 14 août ait écrit :

« Non, pas d'augmentation, pour les consommateurs, du prix du pain et du lait. Il est nécessaire pour cela de maintenir et d'aménager les subventions actuelles. »

« Que vous le vouliez ou non, l'ennemi n'a pas cédé et le niveau de vie des masses travailleuses n'a jamais été aussi bas qu'avec votre orientation syndicale. »

8 octobre 1946.

H. VIDALENCHÉ.

Prendre note de ma nouvelle adresse et adresser les journaux syndicaux à : Vidalencé-Denicé (Rhône).

DANS LES FEDERATIONS

La situation dans les sociétés nationalisées de l'aviation

Un grand nombre de sociétés nationales se trouvent devant des situations financières désastreuses. Dans l'une d'elles, qui n'est pourtant pas la plus touchée, le prix de l'heure de travail revient à 239 francs, alors que le ministère de l'Armement la paie 179 francs.

Il en résulte une campagne de compression et d'économie. Or, quand il faut comprimer et économiser, on pense tout de suite à ce que les patrons ont toujours trouvé de compressible, c'est-à-dire les salaires. Aujourd'hui encore, le tour de vis que l'on s'appête à donner vise surtout les ouvriers et les employés. Les mesures envisagées sont :

- 1° La suppression des heures supplémentaires. Il faut applaudir à cette mesure en notant toutefois qu'elle est inséparable de la lutte pour que les 40 heures de travail assurent effectivement un pouvoir d'achat normal aux salariés. Les ouvriers ne font généralement pas 48 ou 54 heures pour le plaisir d'être à l'usine, mais parce qu'ils ne peuvent pas joindre les deux bouts autrement.
- 2° La diminution des temps soi-disant trop longs. Nous avons toujours signalé que toutes les formes de boni n'offraient pas de garantie. Seul, un salaire de base, déterminé en fonction du coût de la vie, donne une sécurité de pouvoir d'achat.
- 3° Compressions diverses. Sur la fixation des salaires mensuels où l'on chicane 3 %, c'est-à-dire 150 francs à un employé sur la prime de production (que nous avons déjà dénoncée) qui, des promesses à 35 % est tombée à 12 %, sur les changements de catégorie, etc.

Parallèlement à ces mesures de misère contre les salaires, chacun connaît la pagaille, le gaspillage de matériel et de travail, les sinécures offertes dans les sièges sociaux à des gens pas toujours intègres et rarement en fonction de leurs capacités. La diminution des temps est une vieille ruse patronale pour obtenir une diminution de salaire. Le Syndicat des Métaux se faisait fort de s'y opposer quand il préconisait le boni

à outrance, il faudra beaucoup de résolution pour y parvenir.

Chaque ouvrier, chaque technicien observe, impuissant dans son service, les résultats de cette organisation anarchique qui coûte cher, et maintenant, c'est à lui qu'on vient demander de faire le sacrifice nécessaire pour sauver la nationalisation du désastre, alors qu'il a déjà bien du mal à vivre.

Ce n'est pas de cette façon que les ouvriers se persuaderont que les nationalisations sont une arme entre leurs mains, contre l'exploitation capitaliste.

Nationalisations au profit des masses

Il y a pourtant une voie où les nationalisations deviendraient des expériences progressives, c'est celle, dans laquelle, après une expropriation à 100 % sans indemnité pour les gros actionnaires, le personnel des usines nationalisées prendrait en totalité le contrôle de la gestion avec l'appui de techniciens et de spécialistes dévoués et honnêtes. Ce contrôle, entièrement démocratique, exercé par des organismes élus appuyés et contrôlés par l'ensemble du personnel, s'exercerait aussi bien sur la nature et l'organisation de la production que sur les livres de comptes. Nul doute qu'il mettrait rapidement à nu toutes les tractations qui empoisonnent les poches à une minorité sans scrupule. Il montrerait que l'on peut, avec une organisation rationnelle, débarrassée des parasites de toutes sortes légaux et illégaux, produire utilement en accordant à chaque travailleur des conditions de vie meilleures.

Ces réalisations ne pourront être imposées que par une action résolue des salariés des Sociétés nationales qui, en premier lieu, doivent s'opposer à l'aggravation de leurs conditions d'existence.

La voie de la capitulation est opposée à celle des nationalisations progressives.

L. J.

A propos d'éventail

La Commission Coyne chargée d'étudier le reclassement de la fonction publique a constitué une sous-commission dite de l'éventail, qui est chargée d'établir le minimum vital et de fixer, dans le cadre d'un éventail élargi, les nouvelles échelles de traitement des fonctionnaires (Université syndicaliste, n° 30, p. 3). On voudrait ici attirer l'attention des militants syndicalistes sur les travaux de cette sous-commission, qui menacent de créer une grave crise dans le mouvement syndical, si la base ne réagit pas à temps.

Certes, il n'est pas question de se livrer à une démagogie facile contre les gros traitements. Nous savons qu'il faut rémunérer très largement le personnel hautement qualifié si l'on veut que celui-ci continue à se recruter, ou, dans le cas des fonctionnaires, si l'on veut qu'il n'émigre pas vers l'industrie privée. En régime capitaliste, et même en régime socialiste, une différenciation très nette entre les divers degrés de la hiérarchie sociale demeure un mal nécessaire, inséparable du fonctionnement même de l'économie.

Mais il faut savoir s'il est nécessaire d'élargir l'éventail actuel comme l'a proposé la sous-commission Coyne. Aujourd'hui l'éventail théorique va de 36.000 à 450.000 (= coefficient 1-12,5) est réduit du fait des impôts progressifs à un éventail réel de 1 à 4,3 : la sous-commission propose un éventail de 1 à 8 en traitements nets. Cela signifie que le traitement de base restant identique, le plus haut fonctionnaire est assuré de voir son traitement doubler ou presque. En un moment où les petits salariés sont en train de crever de faim, il est vraiment monstrueux de voir accepter de telles propositions.

Nous pensons que la sous-commission a fait complètement fausse route dans l'organisation de son travail. Elle s'est d'abord occupée de l'éventail, c'est-à-dire qu'elle a garanti aux hauts fonctionnaires une revalorisation considérable, quelles que puissent être les conclusions qui seront tirées pour les autres questions. Ce faisant, elle contribue à désintéresser les hauts fonctionnaires de la lutte, puisque dès maintenant ils sont hors d'affaire, et cela en un moment où les hauts fonctionnaires commencent à s'incorporer dans le mouvement syndical et à participer à ses luttes, tout comme les techniciens et les cadres l'ont fait depuis quelque temps dans l'industrie privée.

D'autre part, à cause de cette méthode de travail, la sous-commission

va dresser les uns contre les autres les fonctionnaires : les petits salariés vont engager la lutte non plus contre l'Etat, mais contre les catégories favorisées, qui par la force des choses seront défendues par cet Etat capitaliste et retomberont sous son emprise.

Les syndicalistes révolutionnaires crient : casse-cou ! Le problème n° 1 que doit régler la sous-commission de l'éventail, ce n'est pas l'éventail, mais c'est l'établissement du minimum vital, et c'est seulement quand ce minimum vital sera établi et sera garanti par l'échelle mobile, c'est-à-dire quand tous les salariés seront assurés de vivre, qu'il pourra être question de fixer l'ouverture de l'éventail. Que tous les militants syndicalistes engagent l'action dans leurs sections : Minimum vital et échelle mobile d'abord, éventail après !

F. VIAN, (Enseignement secondaire).

Dans la RADIO Il faut lutter contre les organisateurs de défaites

Pour sauvegarder la situation matérielle du personnel de la Radiodiffusion, le bureau syndical a déposé auprès des pouvoirs publics un cahier de revendications. A deux reprises la C.E. syndicale avait manifesté sa volonté de le faire triompher par tous les moyens y compris la grève.

On a tendance dans notre organisation syndicale à lancer des menaces de grève, et à reculer au moment de les mettre en application. Mais il faut le dire en cette occasion, le bureau confédéral a donné à la C.E. tous les prétextes pour justifier son inaction. Pour désarmer les militants on leur a dit : « Votre grève ne paiera pas. Vous n'obtiendrez rien ! » Le gouvernement a pris une position nette sur cette question, il a décidé de refuser aux fonctionnaires tous rajustements de salaires sous quelque forme que ce soit. Pendant les négociations on a dit et répété aux militants, la grève des Finances n'a rien rapporté au personnel, pourtant la fédération des Finances c'est autre chose que le petit syndicat de la Radiodiffusion. Ils ont mis la monnaie en péril, les frontières étaient ouvertes, les paiements de l'Etat risquaient de n'être plus effectués, et pourtant le gouvernement n'a pas cédé. Vous n'aurez rien de plus par la grève que les promesses qui vous ont été faites. Et c'est Bouzanquet, secrétaire de la C.G.T., qui lors d'une séance qui devait prendre les ultimes décisions, déclara que les deux tentatives du bureau confédéral estimaient que nous devions être satisfaits des résultats obtenus.

DANS LE LIVRE

Après des pourparlers qui furent laborieux, les ouvriers du Livre viennent d'obtenir divers avantages : les jours ériés payés, le tarif de base porté de 50 francs à 60 francs. Une de leurs plus belles victoires est sans nul doute d'avoir jeté à bas la classification de M. Parodi, ardent défenseur du patronat, et d'être revenus à leur hiérarchie professionnelle de la convention collective de 1937. Cependant, l'application de l'échelle des salaires ne va pas sans heurts dans les sections ; une qui se voit le plus marquée par le patronat, c'est la section hélios qui doit défendre

PREMIER BILAN D'UNE LUTTE pour les salaires, chez Morane-Saulnier

I. — La parité avec les sociétés nationales

Depuis bien longtemps déjà la section syndicale de chez Morane avait pris comme base de revendications la parité de salaires avec les usines d'aviation nationalisées. En effet, les salaires des sociétés nationales — surtout en ce qui concerne les ouvriers qualifiés — étaient de loin supérieurs aux nôtres.

II. — Premier succès : l'acompte

La direction se montre longtemps intransigeante.

A la suite d'un débrayage d'une heure dans le courant du mois d'août, la direction est contrainte de lâcher du lest. Elle accepte comme avance, à valoir sur les 25 %, un acompte variant de 800 francs par quinzaine pour les manoeuvres, à 1.100 francs pour les outilleurs. Elle s'engage, en outre, à s'aligner sur les S.N. dès que celles-ci auront, à leur tour, révisé leurs salaires. Cela a demandé un certain temps.

Fin septembre, la délégation, munie des nouveaux salaires des S.N., remonte à la direction et lui demande de tenir ses engagements. Il est nécessaire, ici, d'ouvrir une parenthèse. Les salaires des S.N. sont plus élevés que les nôtres, mais cela grâce à un système de boni très important. Il n'est pas rare de voir des ouvriers de fabrication doubler leur salaire de base simplement par le boni. Or, chez Morane, la marge de boni est beaucoup plus faible : 20 % pour les horaires et, en moyenne, 30 % pour les ouvriers au rendement. Pour obtenir des salaires réels égaux à ceux des S.N., sans changer la formule du boni, il fallait donc que le patron de chez Morane accepte des taux d'affûtage supérieurs à ceux de ces sociétés.

Le morceau étant un peu gros à avaler, la direction se récuse.

Comme moyen de pression la C.E. donne l'ordre de cesser toutes heures supplémentaires. Elle pense que cela entravant la préparation du Salon de l'Aéronautique, la direction capitulera.

III. — Première assemblée générale

Dix jours se passent : la direction tient bon. La section syndicale convoque pour le 1^{er} octobre une assemblée générale.

Le rapporteur du Comité d'entreprise commence par rendre compte des travaux des délégués à ce Comité.

La direction leur a laissé voir les comptes ou, plus exactement une partie des comptes. Voici ce qui découle de cet examen :

Le ministère de l'Air alloue au patron 3 250 heures pour l'usinage de l'avion M.S.-500 (actuellement en fabrication de série depuis 1941).

Ces heures il les payait :

Le 1 ^{er} trimestre.....	125 fr.
Le 2 ^e — — — — —	135 fr.
Le 3 ^e — — — — —	179 fr.

En passant, et la hausse des prix, M. Tillon ?

La direction, elle, n'avait besoin pour terminer l'avion que de :

3.090 heures le 1 ^{er} trimestre	3.068 — 2 ^e — —
et on prévoit :	3.060 heures le 3 ^e trimestre

(Cela bien entendu grâce à la sueur des ouvriers qui, pendant l'occupation, fabriquaient le même appareil en 4.000 heures.)

Ces heures, la direction avoue qu'elles lui reviennent, tous frais comptés, à :

121 fr. 75 le 1 ^{er} trimestre	131 fr. 10 — 2 ^e — —
et en prévision :	176 fr. — 3 ^e — —

D'où superbénéfice reconnu par la direction sur le nombre d'heures et sur le prix de ces heures.

Ce qui fait au total un superbénéfice avoué de 36.976 francs par appareil.

IV. — Deux façons de concevoir le rôle du Comité d'entreprise

Et, comme le dit le délégué, nous sommes certainement loin des chiffres réels !

Une simple multiplication par le nombre d'avions sortis (10 par semaine) vous permettra de vous faire une idée sur les espoirs bien fondés du Conseil d'administration.

Tout cela est bel et bon à dire aux ouvriers, car cela les éclaire sur le véritable sens du « Producteur d'abord ».

Mais quelle conclusion en tirent nos responsables syndicaux ?

« La direction fait des superbénéfices, donc elle peut accepter nos revendications ». Très bien.

Mais que propose le Comité d'entreprise ?

Que le taux d'affûtage soit calculé en prenant les taux moyens maxima de l'arrêté Croizat, c'est-à-dire 30 francs pour les manoeuvres, 48 francs 87 pour les P3 auxquels s'ajoutera une prime de 12 % destinée à « absorber » les superbénéfices. Le boni sera calculé sur ces nouveaux salaires, comme par le passé, à l'exception des outilleurs et ajusteurs d'études pour qui l'on réclame 32 % au lieu des 20 % pratiqués actuellement au personnel à l'heure.

La direction a refusé ces propositions et propose l'arbitrage de l'inspecteur du Travail. Le responsable syndical nous indique qu'il est prêt à accepter cet arbitrage et nous demande de ne pas entreprendre aucun mouvement, avant le résultat de l'arbitrage.

Je demande la parole pour souligner l'importance des chiffres donnés par le C.E. et la mauvaise utilisation qui en est faite.

En effet, si les propositions du C.E. sont acceptées cela donnera aux manoeuvres 2 francs d'augmentation et 10 francs aux P3. Il ne faut pas que la prime basée sur les superbénéfices soit proportionnelle, comme vous le dites, aux salaires, mais égale pour tous.

Sinon, qu'est-ce que votre mot d'ordre de répartition des bénéfices ?

Je repousse la proposition d'arbitrage de la direction comme l'éternelle duperie des travailleurs. Il est également très dangereux de ne continuer la lutte que d'une façon partielle (les heures supplémentaires n'étaient faites que par une partie du personnel). Ces ouvriers, en effet, se lassent de supporter seuls le poids de la lutte.

Il faut donc élargir le mouvement et le reprendre comme en août : une délégation de masses appuyée par un débrayage et, comme l'autre fois, un bon petit chahut sous les fenêtres du patron et, si celui-ci ne cède pas, la grève.

Un grand nombre de camarades m'approuvent, mais le secrétaire syndical reprend la parole.

Il fait l'habituelle intervention défaitiste sur la grève et demande aux gars de faire l'expérience légale de l'arbitrage avant tout autre mouvement. Il s'engage à convoquer une assemblée générale dès le lendemain de l'arbitrage. Les ouvriers acceptent.

V. — L'arbitrage, deuxième assemblée générale

Le 8 octobre, à 9 heures 30, pendant le travail, nouvelle assemblée.

Le patron — probablement effrayé par l'inévitable grève en cas de refus catégorique — a lâché du lest devant l'inspecteur du Travail.

Un compromis est signé. Mais la direction a sauvé l'essentiel.

Elle accorde 0 franc 40 aux manoeuvres et des augmentations beaucoup plus importantes pour les P3 qui se soldent par 8 francs.

Je signale le très grand danger qu'il y aurait à accepter de telles propositions. Celui de nous couper des manoeuvres, de détruire l'unité syndicale en acceptant le jeu de division du patron.

Malheureusement, après une assemblée très animée, les ouvriers ne comprennent pas la nécessité de l'action immédiate pour déjouer toutes ces manoeuvres et accordent, une fois de plus, la confiance à la C.E.

VI. — Bilan d'une expérience

De toute cette action il est nécessaire de trier un certain nombre de conclusions :

1° Le Comité d'entreprise : Au travers de son activité récente, on peut déterminer quel doit être le véritable rôle du Comité d'entreprise.

Ce n'est pas d'être un organisme jaune au service du patron pour exploiter les ouvriers, comme il l'a été trop souvent. C'est d'ailleurs dans cette intention que les C.E. ont été constitués. Ils étaient le rouage essentiel de toute la politique de « la production avant tout ».

Il faut étendre l'action du C.E. dans le sens où celui de chez Morane s'est engagé.

Le C.E. doit devenir l'organisme du contrôle ouvrier permanent et total sur la production et les livres de comptes. Pour cela, il faut exiger le contrôle de tous les livres ainsi que des entrées et des sorties de matière.

Les ouvriers doivent être informés fréquemment des résultats du travail fait au C.E. Une telle action nous ouvrira de très grandes possibilités ;

2° L'arbitrage : Il s'est révélé, comme d'habitude, être l'arme non pas de conciliation, mais une arme au service du patronat. Aujourd'hui, devant de nouvelles revendications, la direction peut se retrancher derrière la légalité d'un tel arbitrage et s'y tenir. C'est un argument de plus pour elle : « J'ai le gouvernement et la légalité avec moi » ;

3° La division : La direction a marqué un point très important en divisant les ouvriers. Les manoeuvres ont l'impression que les professionnels les abandonnent dans leur lutte pour le pain et, dès maintenant, ils menacent de refuser leur timbre.

Si cela était, ce serait une des plus belles victoires du patronat et ce grâce à la capitulation de la direction syndicale ;

4° Les moyens de lutte : Cette expérience a démontré que, lorsque les discussions sont épuisées avec le patron, il n'y a pas deux solutions. Ou bien, on capitule.

Ou bien, on se bat. Et on ne peut se battre qu'à la manière des postiers, qu'à la manière des imprimeurs, des gars de chez Râteau et de ceux de chez Bernard, c'est-à-dire par la grève. La victoire est à ce prix. Et c'est uniquement dans la lutte que se maintient et se développe l'unité syndicale.

BRASSAMIN.

La C.G.T. doit demeurer l'organisation des travailleurs

Les idées révisionnistes des principes fondamentaux du syndicalisme apparaissent chaque jour. Certains pensent que le mouvement syndical doit, non seulement adapter sa tactique au développement économique et social, mais aussi pratiquer une politique opposée à la Charte de 1906. Sans doute celle-ci, vieille de quarante ans et imparfaite, mérite quelques retouches. Mais les idées du monde du travail auraient-elles changés ? Les intérêts des travailleurs seraient-ils conciliables avec ceux de classes différentes ? La garantie de leurs droits acquis et l'amélioration de leurs conditions de vie existent-elles dans une société multiclassée ?

Les éléments réformistes qui ont saboté les principes de la Charte d'Amiens, ne les reprenant qu'en paroles, répondent affirmativement. C'est aussi sans aucun doute ce que pensent les « Amis de Frachon », puisque toute action directe de classe est dénoncée par eux comme l'arme des trusts. Tous les révolutionnaires de la C.G.T. sont fixés sur les deux grands courants qui se partagent la direction de notre centrale ouvrière.

Il apparaît, toutefois, en dehors de ces deux tendances, des éléments qui, eux aussi, au travers d'un travail d'études, posent la révision de ce fait social qu'est la lutte des classes.

Le mouvement syndical français, né après la Commune de Paris, mais inspiré des principes que cette lutte armée avait fait surgir, a sa physiologie propre. Il répond aux intérêts bien définis des travailleurs, qu'un fossé infranchissable sépare des classes possédantes à quelque degré que ce soit.

En 1936, la collaboration de classes sous la forme du Front populaire, alliance des classes petites-bourgeoises, moyennes et prolétaires, qui a succédé au magnifique mouvement de juin, a conduit le syndicalisme à l'échec de novembre 1938 et par voie de conséquence, à la guerre.

En 1944, le mouvement de libération, en cédant immédiatement la place à un gouvernement bureaucratique, chauvin et capitaliste a entraîné la classe ouvrière dans une collaboration de classes dont nous connaissons aujourd'hui les méfaits.

Où veulent donc nous conduire ceux qui, aujourd'hui, délaissent le travail spécifique des syndicats, pensent que ces organismes doivent entrer et limiter leur action dans une organisation populaire qui grouperait des organisations de masses différentes, telles que celle des travailleurs, des paysans, des consommateurs-usagers, des artisans, des commerçants détaillants ?

Consommateur-usager ! mais tout le monde l'est, y compris les banquiers et les industriels. Une organisation semblable n'est que la reproduction de la société actuelle.

D'autre part, une partie importante des artisans, des commerçants détaillants, des paysans ont hélas bien souvent démontré que leurs intérêts ne coïncident pas avec ceux des travailleurs. Ils n'ont point hésité, ces temps derniers par exemple, à réaliser de honteux bénéfices en plongeant la main dans le porte-monnaie des ouvriers. Sans doute peut-on faire une différence entre eux et ce qu'on a appelé les 200 familles ; mais pas pour en arriver à composer avec eux.

La C.G.T. est bien une organisation de masses, une organisation de classe. Elle groupe les travailleurs, les salariés et rien que des salariés. Son but n'a pas changé, parce que les intérêts des travailleurs sont restés les mêmes. La disparition du salariat et du patronat, c'est la suppression de l'appropriation privée, du profit capitaliste.

Pour atteindre ce but, les syndicats ne peuvent et ne doivent ni se dissoudre dans une vaste organisation populaire ni se lier par avance à un groupement quel qu'il soit. Toute tentative pour normaliser l'action des syndicats par rapport à d'autres organisations, fussent-elles de masses, constitue un travail politique. Intégrer les syndicats dans un autre organisme, c'est en faire un instrument au service d'un parti politique ou d'une élite incontrôlable.

La caractéristique propre de la Centrale ouvrière est qu'il n'y a rien de secret, que tout doit y être discuté et fait par les travailleurs. Il n'existe pas de problème qui dépasse la classe ouvrière, celle-ci n'a besoin ni de prophètes, ni de maître pour se diriger. C'est dans la lutte que se forment les militants, que s'éduquent les ouvriers, et non dans des réunions oisives d'élites. C'est aussi par la lutte, l'action de classe, la grève — il faut employer le mot et parfois le fait — que les ouvriers arrachent leurs revendications.

La récente grève des postiers en est une manifestation éclatante et les mouvements de Nantes, Dijon et d'ailleurs montrent amplement que les travailleurs ont conscience de leur rôle. Une fois de plus, les événements apportent la preuve que les intérêts de la classe ouvrière sont inconciliables avec ceux des autres

classes et que les principes révolutionnaires du syndicalisme n'ont pas besoin d'être révisés, puisqu'ils portent leurs fruits lorsqu'ils sont appliqués.

En fait toute tentative de révision est contraire au regroupement des forces révolutionnaires de la C.G.T. Ce regroupement ne pourra s'opérer que sur la plate-forme : démocratie syndicale, indépendance organisationnelle, lutte de classes, internationalisme prolétarien. C'est aussi la base de toute politique unitaire du mouvement ouvrier.

L.-M. CHENNA.

Les élections au Comité fédéral du Livre

Malgré toutes les manœuvres et les pressions exercées sur l'ensemble des ouvriers du livre (1) pour prendre en main la direction d'une des Fédérations qui leur échappe, les éléments staliniens ont essuyé à l'élection du Comité fédéral un écrasant échec.

Une des manœuvres qui consistait, pour eux, à s'infiltrer dans les listes où figuraient des militants syndicalistes révolutionnaires et des ardents partisans de la Charte d'Amiens, a été déjouée grâce à la vigilance des travailleurs du Livre. Le seul stalinien qui se présentait à l'élection du Bureau fédéral a été battu à une forte majorité. Il ne faut, cependant, pas croire pour cela que la nouvelle direction de la Fédération est idéale. Les camarades se réclamant du syndicalisme, lutte de classes, devront, dans les luttes à venir, lutter pour une application effective de celle-ci : l'échelle mobile.

Il se dégage, néanmoins de cette élection, que les ouvriers du Livre rejettent la tutelle du parti stalinien dans leur Fédération ; puisse-t-il en être de même dans toutes les Fédérations, et la C.G.T. serait alors vraiment la grande centrale syndicale de défense des intérêts des travailleurs et non pas l'organisme de collaboration de classes ou le jouet d'un parti politique, comme elle l'est en ce moment.

PATRICE.

(1) Encart du journal *Regard* qui invite à rayer les noms des militants syndicalistes fidèles au Congrès de Saint-Etienne.

Les instituteurs et l'échelle mobile

Grenoble : Après un long débat, congressistes et auditeurs applaudissent avec enthousiasme l'échelle mobile comme moyen puissant de lutte contre la dévalorisation continue de nos salaires. C'était en juillet.

À août et septembre, notre direction syndicale, composée en majorité de réformistes auxquels s'allie la tendance Benoît Frachon, a travaillé beaucoup, beaucoup... beaucoup d'entrevues ministérielles ; mais pour quel résultat ?

Quémander une indemnité « d'attente », lutter sur de pauvres nombres arbitraires, sur lesquels le gouvernement ergote à plaisir, sans se soucier d'aucun rapport avec la hausse du coût de la vie, et l'obtenir avec 500 francs de rabais pour toutes les catégories : 500 francs sur les 2.000 francs demandés pour les instituteurs, 500 francs sur les 3.000 francs des licenciés, sur les 4.000 francs des agrégés, sur les 5.000 des professeurs d'Université. C'est un rabais d'un quart pour les instituteurs, un sixième pour les licenciés, un huitième pour les agrégés, un dixième pour les professeurs d'Université.

Ce système de défense syndicale, c'est celui qui a conduit les instituteurs français à être parmi les plus mal payés d'Europe.

C'est ce syndicalisme que le Congrès a attaqué en volant avec le groupe de l'« Ecole émancipée ». C'est ce syndicalisme de collaboration sans lutte énergique qui est la cause de la régression de l'instruction publique en France ; c'est celui-là que nos camarades postiers, redoutant la misère avec leurs maigres salaires, ont brusquement rejeté en juillet ; c'est celui-là où l'on traîne une classe ouvrière qui souffre et contre lequel *Front Ouvrier* veut lutter.

M. COSTANTIN.

Les salaires dans les sociétés nationales d'aviation

FAISONS UN RETOUR EN ARRIERE

Avant l'augmentation des 25 %, on sait que les directives du Bureau confédéral maintenaient le blocage à tout prix. C'était à ce moment-là faire partie des trusts que de demander un relèvement des salaires. Passons !

Mais devant le grand mécontentement de la grande masse des travailleurs, les sections syndicales des sociétés nationales d'aviation avaient élaboré un projet : « Le boni proportionné », et participation de tout le personnel qui ne travaillait pas au rendement au « boni moyen ». Ce projet reçut l'accord des directions d'usines.

En somme, la face était sauvée ; mais c'était le boni et non le salaire de base qui était augmenté. Et tout ce qui est « boni » est très aléatoire, tant de choses en font la baisse ! Fin de série, manque de pièces, etc... Ce que l'on verra à nos dépens par la suite.

Viennent ensuite les nouvelles directives du Bureau confédéral : augmentation de 25 % du salaire de base.

Ah ! mais là, ce n'était plus pareil.

Après maintes réunions entre directions et sections syndicales, un accord paritaire est sorti.

Voyons cet accord :

Gain : 25 % du salaire de base. Perte : tout le personnel horaire ne travaillant pas au rendement voit son boni diminué de 20 %. Ce qui revient à dire que pour eux le rajustement donne une augmentation plus près de 5 % que de 25 %.

Les manœuvres, les O.S. et les ouvriers qui avaient obtenu des avantages par leur participation au boni moyen les ont perdus. Les directions d'usine sont sûrement comme M. Denais et Paul Raynaud qui trouvent que les ouvriers gagnent de trop dans l'industrie aéronautique.

Pour les professionnels ne travaillant pas au rendement ou travaillant sur bon sans temps, on a trouvé mieux à la S.N.A.C. : on trouve deux et trois qualifications dans la même catégorie professionnelle.

Exemples : pour les P1, 2 et 3 salaires différents ; pour les P2, 2 et 3 salaires différents ; pour les P3, 2 salaires différents.

Ce qui revient à dire qu'une profession a jusqu'à sept catégories au lieu de trois. « Où est l'unité syndicale ? »

Quant à moi, je suis partisan de la suppression du travail au rendement ou boni, quel qu'il soit. C'est un salaire de base en fonction du coût de la vie qu'il nous faut et rajustement au fur et à mesure de l'augmentation des prix. Parce que pour ce qui est de faire baisser les prix, on n'en prend pas le chemin.

Nos 25 %, quoi qu'en dise *Le Métallo*, qui trouve que c'est une victoire, sont largement dépassés par la hausse.

E. LECOMTE.

Il faut lutter contre les organisateurs de défaites

(Suite de la 3^e page)

sous l'angle de la jalousie vis-à-vis d'une catégorie qui avait pu bénéficier, d'un reclassement, ont isolé dans leur action les employés des Finances qui, eux luttèrent pour l'amélioration de leurs salaires. Mais si la grève n'a pas été victorieuse, c'est aussi parce que les financiers n'ont pas mené leur lutte jusqu'au bout, ils ont repris le travail sur une promesse verbale du ministre des Finances, promesse actuellement contestée par le même ministre.

Les travailleurs de la radiodiffusion devront tirer tous les enseignements de cette crise, à la lumière des événements, il est certain que ceux qui ont lutté à la C.E. lors du mouvement des financiers pour le soutien et l'élargissement de la grève ont été les meilleurs défenseurs des intérêts du personnel, car, ensemble, les travailleurs de la radiodiffusion et des finances auraient pu faire triompher leurs revendications.

La volonté de lutte de la C.E. s'est brisée sur l'hostilité du bureau confédéral à la grève de la radiodiffusion ; il suffit de relire la motion votée par la C.E. dans la séance du 10 octobre pour comprendre les raisons qui ont motivé le recul.

« Tenant compte de l'avis exprimé par le Bureau confédéral et de l'appui ultérieur promis par celui-ci, décide de rapporter dans l'immediat le mot d'ordre de grève. »

Quoiqu'en pense la C.E., la véritable démocratie syndicale consiste à respecter, les volontés des syndiqués de la base, ceux-ci s'étaient

Dans les banques

La victoire qui vient d'être remportée par les employés de banque a été obtenue, avant tout, par l'action de nos camarades de province et par la pression des employés de banque parisiens, qui n'attendaient qu'un ordre de la Fédération pour se mettre en grève et soutenir la province. Cet ordre n'est pas venu, mais la pression des employés parisiens était si forte, la manifestation du 27 septembre devant le siège de l'Association professionnelle l'a montrée, que les banquiers durent céder. Dans *L'Employé Parisien*, Marceau explique que « les banquiers poussaient à la grève afin de compromettre le succès des nationalisations et en rejeter la responsabilité sur la C.G.T. »

Mais, camarade Marceau, tous les employés savent qu'à la tête des banques nationalisées, ce sont toujours les mêmes qui sont en place et qu'aux Conseils d'administrations les représentants de la C.G.T. sont toujours en minorité dans les questions importantes ; un des derniers exemples

nous fut donné dans le conflit de la Société générale où le représentant de la C.G.T. dû s'incliner devant le représentant patronal. On nous parle de succès dans les banques nationalisées alors qu'il n'y a rien de changé. Les banquiers n'avaient donc pas intérêt à la grève ; en faisant grève, au contraire, les employés de banque les touchaient à un point sensible : chaque jour de grève était une perte importante pour les banquiers.

Quant à Charreron, il était pour la grève, en paroles seulement, il attendait que le mouvement parte de lui-même, mais il ne fit rien pour le déclencher. En paroles, il était prêt à soutenir le mouvement en espérant, par là, supplanter l'influence de la tendance Frachon, en prenant la tête du mouvement quitte à le limiter ensuite.

Dans *Force Ouvrière* du 30 octobre, son attitude apparaît clairement, il nous dit : « Confiants dans la volonté d'action exprimée dans les ordres du jour que nous adressaient nos Syndicats, nous leur avons laissé toute liberté d'action pour la lutte qu'ils voulaient mener et uniquement dirigée contre les employeurs », et plus loin, il ajoute : « Nous avons réprimé à lancer le mot d'ordre de grève générale susceptible d'apporter des troubles que nous ne désirions nullement ».

Malgré le freinage des dirigeants syndicaux, les employés ont obtenu satisfaction. En attendant l'application du statut professionnel de la Banque qui doit prendre effet à partir du 1^{er} janvier 1947, une circulaire interministérielle, rédigée dans le charabia officiel, fixe les nouveaux salaires des employés de banque, une augmentation minimum de 1.700 fr. est garantie à tous les salariés.

Les employés de banques doivent être vigilants ; déjà, les banquiers ont obtenu que le taux d'exploitation des banques soit relevé, ce qui aura automatiquement une répercussion dans la hausse générale des prix.

Il faut inclure dans le statut de la Banque, d'abord la simplification des catégories et échelons qui ne servent qu'à semer la division parmi les employés : « A travail égal, salaire égal ».

Le salaire actuel, obtenu à la suite de la victoire des employés de banque, est encore insuffisant, il faut établir un salaire minimum vital qui soit garanti contre la hausse du coût de la vie par l'échelle mobile. De même la revalorisation des retraites doit être garantie par l'échelle mobile. Enfin, la C.G.T. doit lutter pour la nationalisation, sans indemnité ou rachat aux gros actionnaires, de l'ensemble du système bancaire, et élargir les pouvoirs des Comités d'entreprise jusqu'au contrôle de la gestion des banques.

Tous les employés doivent demander la convocation d'assemblées générales afin de savoir ce qui va être contenu dans le statut de la Banque et pour y apporter eux-mêmes des solutions.

Louis EEMANS.

Comptoir national d'Escompte de Paris.

*

Grève des banques, à Lyon

La grève de la banque est terminée et les employés lyonnais n'ont pas débrayé ; mais la décision avait été prise à l'unanimité de cesser le travail, hier, lundi 30 septembre, si satisfaction totale n'était pas obtenue. La pression de la grève dans le Nord, à Limoges, Toulouse, etc., et la menace de la grève étendue à tout le pays ont amené l'A.P.B. (association professionnelle des banquiers) et les représentants du gouvernement à une complète capitulation.

Certains responsables syndicaux de Paris, Marceau en particulier, qui avaient tout d'abord insinué que « les patrons voulaient la grève » ont dû, par la suite, revenir sur leur position et se solidariser avec les camarades en lutte, accepter le débrayage pour le 30 (après la paie). Etat d'esprit différent à Marseille où le secrétaire adjoint du Syndicat a déclaré que c'est la base qui doit dicter sa volonté au sommet.

Les résultats sont donc 25 % du traitement précédent (sans imputation des « points Croizat », c'est-à-dire salaires moyens maxima, obtenus en juillet), avec minimum de 1.700 francs pour toutes les catégories, geste de solidarité des camarades de Paris ; les patrons ayant proposé 1.800 francs pour Paris, avec taux dégressif pour la province suivant les zones (ce qui faisait 1.440 francs pour la dernière) c'est donc un effort d'équité.

La combativité renaît dans le Syndicat lyonnais où les manœuvres de division antiouvrières de Servat, secrétaire adjoint de l'U.D. et de Charreron, adjoint de la Fédération, exploitées par les chrétiens, avaient provoqué un dégoût du Syndicat C.G.T. lors de la grève de l'été dernier.

LA MISÈRE DES POSTIERS

Le recrutement dans les Administrations de l'Etat est de plus en plus difficile. Cela est bien compréhensible puisque les fonctionnaires sont voués à crever de faim, sinon, à végéter.

Jugez un peu : Un facteur débutant, célibataire, gagne 6.100 francs environ par mois. Le même facteur marié, après vingt ans de service, atteint son maximum avec 7.400 francs environ.

Un commis (dame téléphoniste, employé de guichet, agent trieur) débute comme célibataire, avec 6.400 francs par mois. Dans le temps minimum de vingt-quatre ans, il arrive à gagner 9.500 francs, s'il est marié et là atteint son « bâton de maréchal ».

Un contrôleur, catégorie dans laquelle se recrutent les cadres de l'Administration des P.T.T., débute à 7.000 francs par mois, il devra travailler pendant seize ans pour gagner 10.000 francs par mois.

Lorsqu'un débutant doit payer plus de 2.000 francs par mois une chambre, que lui reste-t-il pour manger et s'habiller ? De distractions, il ne faut pas parler. La moitié des débutants, à Paris, ne font qu'un seul repas par jour.

Voilà la honte des pouvoirs publics qui consiste à maintenir dans cette misère des travailleurs, alors que la viande coûte 350 fr. à 400 fr. le kilo et que les fruits valent de 60 fr. à 80 fr. le kilo.

Les postiers, comme tous les fonctionnaires, doivent exiger un salaire de base décent allant de 9.000 francs à 10.000 francs par mois.

Devant cette course éfrénée des prix, seule, l'application d'une échelle mobile des salaires permettra de maintenir le niveau de vie.

Tel doit être l'objectif des luttes actuelles.

prononcés pour l'action directe, et c'est de cela qu'il fallait tenir compte. En août dernier, en passant à l'action, nos camarades des P.T.T. ont brisé le frein confédéral et ont obtenu ainsi des rajustements partiels, c'est la seule voie et pour ne l'avoir pas suivie, la C.E. a abandonné les revendications du personnel de la radiodiffusion.

Madeleine KANN.

PRODUIRE... pour les besoins du peuple

Actuellement, dans les usines d'aviation, des ouvriers travaillent dix heures par jour, samedis, dimanches et fêtes, pour finir les avions qui seront présentés au salon de l'Aviation.

Pensez donc, le salon... Le camarade ministre veut pouvoir présenter les ailes françaises renaissantes. La grandeur de l'Empire français, pardon ! de l'Union française, exige des chasseurs et des bombardiers.

On ne peut pas reprocher à Tillon de soigner sa publicité. Mais, il semble que les sections syndicales d'usine qui savent qu'après la fièvre du salon il y aura un « trou » dans le boulot, qui entraînera peut-être des débauchages, devraient bien exiger une cadence normale pour tout le personnel.

Ce serait dans la bonne tradition syndicale et puis, ça pourrait éviter aux gars d'aller à la pêche un jour.

Imp Centrale de la Presse 86 rue J.-J. Rousseau (1^{er}) Le Directeur-Gérant : PENNETIER.